

1 jour d'itt vs 2 jours d'itt

Par **accro**, le **05/11/2008** à **19:46**

Bonjour.

Ma conjointe et une autre femme se sont "bagarrées".

L'une a obtenu 1 jour d'ITT.

l'autre 2 jours d'ITT.(ma conjointe)

L'une et l'autre sont poursuivies devant un tribunal contraventionnel.

Il y a davantage de temoins contre ma conjointe, mais parmi ceux-ci elle peut prouver que 2 témoignages sont faux.

Ma conjointe est tres inquiete car de tres nombreuses pétitions, attestations... ont ete signees a son encontre et, si elle est (seule) condamnée, la partie adverse se fera un plaisir de la traîner dans la boue...

De plus, l'une ou peut-elle prétendre à des indemnités de la part de son "agresseur"?

Merci pour vos eventuelles réponses